



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 7 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoint au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 07 novembre 2016

Délibération N°2016/287

Tarification des espaces publicitaires Natale in Ajaccio 2016

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio met en œuvre un programme d'événements sur la fin d'année « Natale in Aicciu » nécessitant un plan de communication composé d'un programme papier reprenant l'ensemble des actions de la ville sur la période, d'affichettes, d'affiches abribus... Le magazine de la ville Ajaccio en Mag de décembre relaiera également l'agenda. Comme chaque année afin de rationaliser les coûts de production des espaces publicitaires sont mis à la disposition de d'annonceurs sur ces supports ainsi que sur les zones d'animations : patinoire et espaces enfants.

Les tarifs des espaces publicitaires ont été déterminé en fourchette basse selon la diffusion des supports, leur distribution, l'impact visuel des zones couvertes.

Pour mémoire

Ajaccio en mag édité à 30000 exemplaires et diffusé en boitage sur le grand Ajaccio

Programme Natale in Aiacciu édité à 10000 exemplaires et diffusé auprès des scolaires dans les lieux publics et réseaux partenaires

Patinoire et espace enfants : 3 semaines de présence permanente.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser la commercialisation des espaces publicitaires du programme événementiel Natale In Aiacciu et d'approuver les tarifs ci-après dont la commune percevra les recettes soit par encaissement direct, soit par conventions partenariales

- Panneau patinoire : Place de Gaulle L200cm x H100 cm	800 €
- Panneau place Miot : espace natale zitellini L200cm x H100 cm	500 €
- PACK DUO VISIBILITE SUR SITES	1200 €
1 Panneau patinoire : Place de Gaulle 1 Panneau place Miot : espace natale zitellini L200cm x H100 cm	
- PACK VIP	3000 €
1 Panneau patinoire : Place de Gaulle 1 Panneau place Miot : espace Natale Zitellini L400cm x H100 cm 1 Pleine page intérieure quadri dans le programme Natale in Aiacciu 10 000 ex	
- PACK PARTENAIRE OFFICIEL	5000 €
1 Panneau patinoire Place de Gaulle 1 Panneau Espace natale Zitellini place Miot L400cm x H100 cm 4 ^{ème} de couverture du programme papier Natale in Aiacciu 10000 ex ½ page intérieure du magazine Ajaccio en mag de décembre 2016.	

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville chapitre 77, produit exceptionnel, art 7713.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Stéphane Sbraggia, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 7 novembre 2016 ;

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés

la commercialisation des espaces publicitaires du programme événementiel Natale In Aiacciu et d'approuver les tarifs ci-après dont la commune percevra les recettes soit par encaissement direct, soit par conventions partenariales selon les tarifs suivants

- Panneau patinoire : Place de Gaulle L200cm x H100 cm 800 €

- Panneau place Miot : espace natale zitellini L200cm x H100 cm 500 €

PACK DUO VISIBILITE SUR SITES 1200 €

1 Panneau patinoire : Place de Gaulle

1 Panneau place Miot : espace natale zitellini

L200cm x H100 cm

PACK VIP 3000 €

1 Panneau patinoire : Place de Gaulle

1 Panneau place Miot : espace Natale Zitellini

L400cm x H100 cm

1 Pleine page intérieure quadri dans le programme Natale in Aiacciu

10 000 ex

PACK PARTENAIRE OFFICIEL 5000 €

1 Panneau patinoire Place de Gaulle

1 Panneau Espace natale Zitellini place Miot

L400cm x H100 cm

4^{ème} de couverture du programme papier Natale in Aiacciu

10000 ex

½ page intérieure du magazine Ajaccio en mag de décembre 2016

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville chapitre 77, produit exceptionnel, art 7713.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016_287-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Page 3 sur 3